

# CERTIFICAT DE LABELLISATION



Dans le cadre de l'accord AFNOR AC X50-782 « Actions menées par les organisations d'un territoire en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle », il est établi que :



Répond aux critères de labellisation Empl'itude et atteste de son engagement en matière de Responsabilité Sociale définie suivant trois axes :

1. **Les actions favorisant l'accès à l'emploi et l'insertion professionnelle.**
2. **Les actions relatives au recrutement, à l'intégration et à l'évolution des collaborateurs.**
3. **Les actions garantissant la pérennité de la démarche et le partage de bonnes pratiques.**

Délivré pour une période de **trois ans, le 09/04/2026** par Madame **Isabelle FÉRON**, Directrice de l'association **CONVERGENCES EMPLOI CERGY** et du **PLIE** de Cergy-Pontoise, porteurs du **label Empl'itude**.

